RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Schéma directeur de la vie étudiante

un plan d'action pour la vie étudiante 2023-2027

ADOPTÉ AU CA DU 11/07/2023

WWW . UNICAEN . FR

ÉDITO DU PRÉSIDENT

La vie universitaire ne se limite pas à la transmission de connaissances. Elle vise également à cultiver des citoyens du monde responsables, à encourager la créativité, à promouvoir la diversité, et à préparer nos étudiants à relever les défis complexes de notre époque. L'expérience étudiante est un levier puissant de réussite si elle encourage l'épanouissement et le bien-être sous toutes ses formes. Il est question ici de santé, de sport, de culture, de vie associative, de tutorat mais aussi de responsabilité sociale et environnementale.

L'aboutissement du premier Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) est une étape importante pour notre établissement. Si l'université de Caen Normandie était déjà active sur les différentes thématiques via des services ou des missions dédiées, le SDVE va permettre d'aller plus loin, de travailler en transversalité grâce à la création du Bureau de la vie étudiante (BVE). Les années particulières qui viennent de s'écouler, marquées notamment par la pandémie de covid-19 et l'accroissement de la précarité, tant financière que sociale, ont rappelé combien les conditions de vie des étudiantes et étudiants étaient essentielles à leur réussite et à leur épanouissement.

Ce Schéma directeur se veut en phase avec les besoins et attentes de notre communauté étudiante. Il est le fruit d'une large concertation menée tout au long de l'année universitaire 2022-23. À de multiples occasions, en ligne et sur tous les campus, les étudiantes et étudiants, les personnels enseignants, de recherche et administratifs, ainsi que les partenaires de l'université ont pu s'exprimer, faire des propositions puis prioriser les actions retenues.

Le SDVE trace ainsi, jusqu'en 2027, un plan d'actions très concrètes à mettre en œuvre afin d'améliorer efficacement la vie étudiante sur tous nos campus et pour tous nos étudiants et étudiantes. Nous nous félicitons qu'à peine publié, le travail initié par le SDVE soit déjà sur l'ouvrage. En effet, dès cette rentrée 2023, les étudiantes et étudiants relais ont été recrutés et débuteront leur mission d'accompagnement dès le mois de septembre sur nos sites universitaires.

Par ce schéma directeur, l'université de Caen Normandie ambitionne d'améliorer significativement la vie étudiante sur ses campus et de devenir un modèle en la matière sur le plan national. Tous les acteurs universitaires sont prêts et nos partenaires se tiennent à nos côtés sur l'ensemble des campus et des territoires.

Lamri ADOUI
Président de
l'université
de Caen Normandie

ÉDITO DU PRÉSIDENT **3**

INTRODUCTION **7**

CONTEXTE 7
MÉTHODOLOGIE 8
LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE 10
LES LEVIERS 11
LA GOUVERNANCE 11

AXE 1 **ÉTABLISSEMENT FACILITATEUR DU QUOTIDIEN** **13**

MESURE 1.1 **AMÉNAGER LES ESPACES** 14
ACTION 1.1.1 S'adapter aux différents besoins de la communauté étudiante au cours de la journée et de l'année. 14
ACTION 1.1.2 Aménager des espaces extérieurs variés. 14
ACTION 1.1.3 Se repérer et s'approprier l'espace. 15
MESURE 1.2 **FAVORISER UNE RESTAURATION FLEXIBLE & ACCESSIBLE** 16
ACTION 1.2.1 Diversifier l'offre de restauration. 16
ACTION 1.2.2 Adapter l'offre aux besoins. 16
ACTION 1.2.3 Permettre à la communauté étudiante de développer des compétences et connaissances autour du « mieux manger ». 17
MESURE 1.3 **ENRICHIR L'OFFRE DE LOGEMENT ET FACILITER SA RECHERCHE** 18
ACTION 1.3.1 Faciliter l'accès à une offre de logement plus exhaustive. 18
ACTION 1.3.2 Faciliter la recherche de mobiliers et petits matériels pour aménager son logement. 19
MESURE 1.4 **FACILITER LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN** 20
ACTION 1.4.1 Favoriser les mobilités douces. 20
ACTION 1.4.2 Favoriser l'accessibilité aux transports. 20
MESURE 1.5 **ASSURER UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE** 21
ACTION 1.5.1 Faciliter et enrichir l'offre d'accès aux professionnels de santé. 21
ACTION 1.5.2 Sensibiliser et faire de la prévention. 21
MESURE 1.6 **AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT ET LA VISIBILITÉ DES ASSOCIATIONS** 22
ACTION 1.6.1 Soutenir les associations au quotidien. 22
ACTION 1.6.2 Assurer une meilleure visibilité des associations auprès de la communauté étudiante et des services. 22
ACTION 1.6.3 Soutenir et favoriser l'engagement associatif. 23
MESURE 1.7 **AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION, LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE** 24
ACTION 1.7.1 Favoriser la compréhension des services, leur rôle et leur fonctionnement auprès de la communauté étudiante. 24
ACTION 1.7.2 Améliorer l'accessibilité des services auprès de la communauté étudiante. 24
ACTION 1.7.3 Proposer des outils aux services afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration continue du service rendu. 25
MESURE 1.8 **PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL TOUT AU LONG DU PARCOURS UNIVERSITAIRE** 26
ACTION 1.8.1 Proposer une offre complémentaire d'aides financières. 26
ACTION 1.8.2 Améliorer la visibilité et l'accessibilité aux aides financières existantes. 26
ACTION 1.8.3 Favoriser la mise en place de dispositifs sociaux et solidaires. 27

AXE 2 **UN ÉTABLISSEMENT VECTEUR D'ENRICHISSEMENT DE LA VIE ÉTUDIANTE** **29**

MESURE 2.1 **FAVORISER LES MOBILITÉS** 30

ACTION 2.1.1 Accroître la visibilité des dispositifs existants. 30

ACTION 2.1.2 Favoriser les départs. 30

ACTION 2.1.3 Assurer un suivi renforcé des étudiantes et étudiants pendant et après la mobilité. 31

MESURE 2.2 **FAVORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT** 32

ACTION 2.2.1 Proposer un accompagnement à l'engagement étudiant. 32

ACTION 2.2.2 Reconnaître et valoriser l'engagement étudiant. 32

MESURE 2.3 **DÉCOUVRIR, SE RENCONTRER, PRATIQUER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE GRÂCE À DES PROPOSITIONS VARIÉES** 33

ACTION 2.3.1 Soutenir et enrichir l'offre d'activités et d'évènements culturels. 33

ACTION 2.3.2 Soutenir et enrichir l'offre d'activités et d'évènements sportifs. 34

MESURE 2.4 **VIVRE DES RENCONTRES ET DES MOMENTS D'ÉCHANGES SUR LE TEMPS UNIVERSITAIRE, EN LIEN AVEC LES OFFRES DU TERRITOIRE** (CULTURELLES, SPORTIVES, DÉCOUVERTES, ...) 35

ACTION 2.4.1 Proposer des temps forts d'échanges et de cohésion au sein de l'établissement. 35

ACTION 2.4.2 Favoriser la découverte et la participation de la communauté étudiante aux propositions culturelles et sportives du territoire. 35

LEVIERS À DISPOSITION **37**

LEVIER 1 **L'INFORMATION** 38

ACTION L1.1 Développer les réseaux internes. 38

ACTION L1.2 Développer les réseaux externes. 38

ACTION L1.3 Développer des outils et modes de communication. 38

LEVIER 2 **LA GESTION DU TEMPS** 39

ACTION L2.1 Permettre la participation à des activités en dehors de la formation. 39

ACTION L2.2 Faciliter la gestion du temps pour les étudiants. 39

LEVIER 3 **LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS** 40

LEVIER 4 **L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES** 40

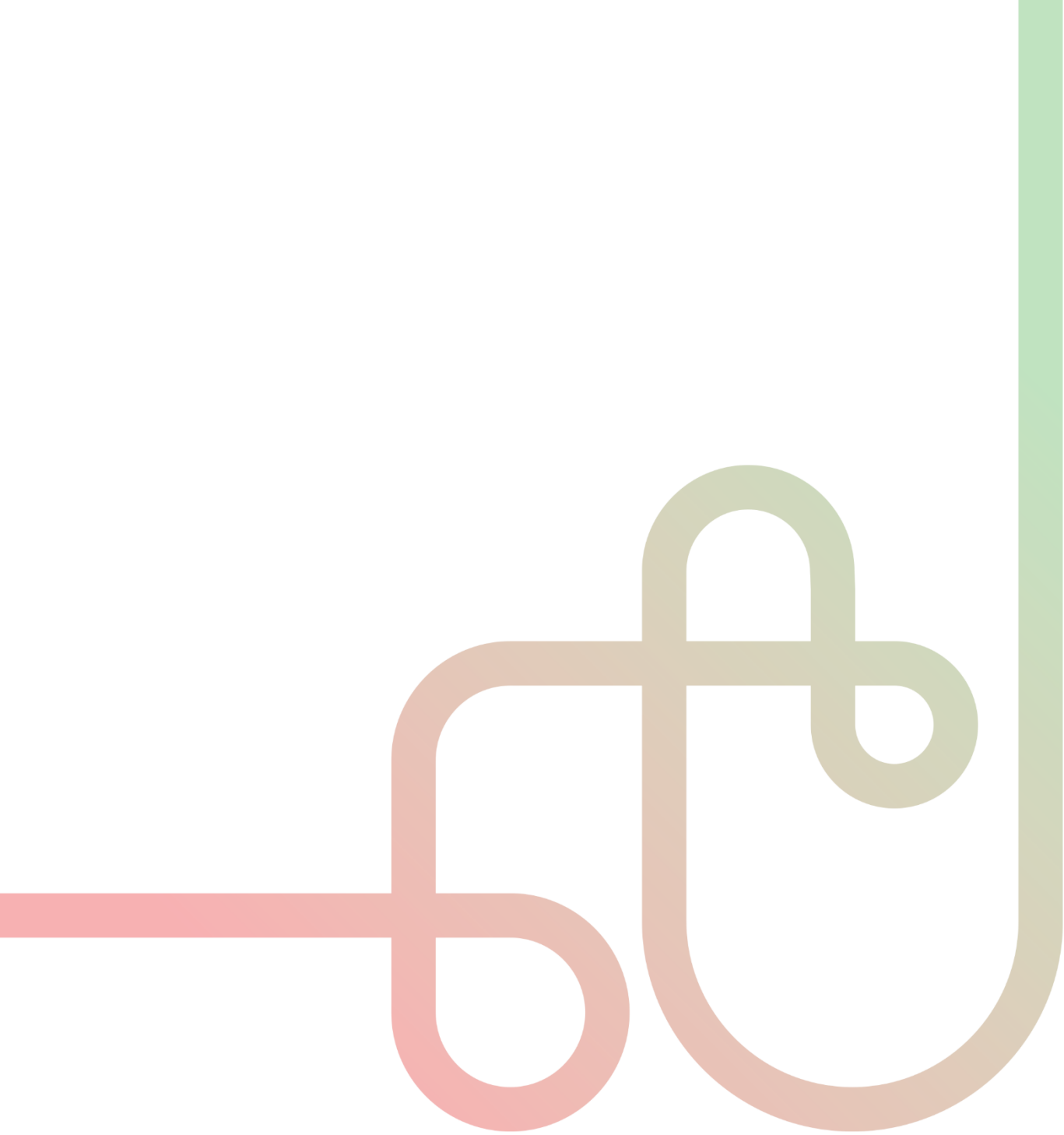

INTRODUCTION

CONTEXTE

La qualité de la vie étudiante est un facteur de réussite pour les étudiants, d'attractivité pour les établissements et un levier de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Ces constats ont amené les acteurs de l'enseignement supérieur à agir afin de structurer les actions menées en faveur de la vie étudiante et de coordonner les interventions des multiples acteurs en jeu.

En effet, plusieurs opérateurs et intervenants se mobilisent pour agir dans cette thématique : les établissements d'enseignement supérieur qui inscrivent les étudiantes et les étudiants dans le cadre des formations, le CROUS, opérateur de l'État pour la restauration, le logement et les actions sociales, les collectivités territoriales (région, département, communauté d'agglomération, communes) qui accueillent les étudiants sur leurs territoires et sont notamment compétentes en termes de transport.

Pour œuvrer au développement et à une meilleure coordination de la vie étudiante ainsi qu'à une offre équilibrée sur le territoire plusieurs actions ont été entreprises :

- La publication d'un plan national de la vie étudiante (1er octobre 2015) qui comporte 4 volets et 35 mesures :
    - Simplifier les démarches des étudiantes et des étudiants et renforcer l'accès au droit
    - Améliorer les conditions de vie et d'études
    - Améliorer la santé de la communauté étudiante
    - Dynamiser la vie des campus et l'engagement étudiant
- La rédaction et la mise en œuvre d'un schéma directeur de la vie étudiante, porté par les établissements coordinateurs de site (article L. 718-4 du Code de l'éducation), portant sur une déclinaison régionale de ce plan national et impliquant l'ensemble des établissements d'enseignements supérieurs et le CROUS. C'est ainsi qu'un premier Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE), porté par la Comue Normandie Université a été rédigé puis porté par les établissements pour la période 2017-2021. Dans le cadre du contrat de site 2022-2027, le travail est engagé pour porter de nouveau un SDVE.
- Plus récemment, il a été demandé aux établissements d'enseignement supérieur de se doter de leur propre schéma directeur de la vie étudiante (recommandation ministérielle lors de la conférence sur la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) en novembre 2021 et la conférence de presse de rentrée de la ministre de l'ESR en septembre 2022). C'est dans ce cadre que le schéma directeur de la vie étudiante de l'université de Caen Normandie a été préparé et réfléchi.

L'élaboration de ce SDVE doit s'appuyer et s'articuler avec plusieurs démarches menées sur le territoire :

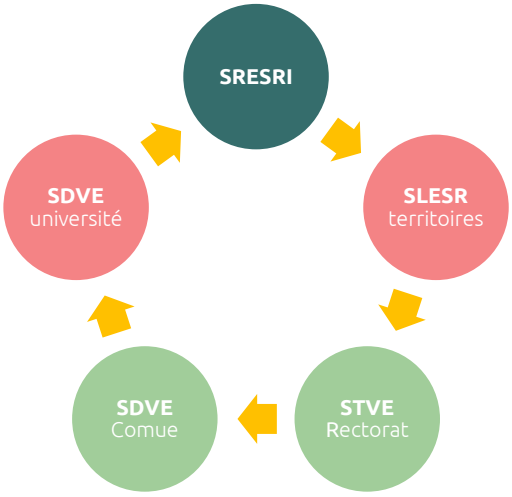

- Le Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) porté par la Comue et qui est en cours de réécriture, qui s'adresse à tous les étudiants des établissements de la Comue.
- Le Schéma territorial de la vie étudiante (STVE), coordonné par le rectorat dont l'objectif est de construire une coordination territoriale d'amélioration continue des politiques concourant à l'amélioration des conditions de vie et d'études.
- Le Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SRESRI) de la Région Normandie, qui a souhaité pour la période 2022-2028 ajouter la vie étudiante dans ses thématiques prioritaires.
- Les Schémas locaux d'enseignement supérieur et de recherche (SLESR) établis avec les collectivités territoriales accueillant des sites universitaires.
- Le projet d'établissement de l'université de Caen Normandie, dans le cadre de l'accompagnement des réussites étudiantes.

Dans le cadre de ce contexte riche en initiatives variées et acteurs multiples, la méthodologie adoptée pour aboutir à la présentation de ce SDVE est présentée dans le paragraphe suivant.

MÉTHODOLOGIE

Les différents temps de concertation ayant nourri la réflexion dans le cadre de la construction du SDVE ont débuté en septembre 2022 et se sont poursuivis jusqu'en juin 2023 :

- Septembre 2022 : temps d'échanges sur la définition du SDVE avec les vice-présidents et vice-présidents délégués dans les champs de la vie étudiante ainsi qu'avec les services, impliqués dans le SDVE 2017-2021, permettant un retour d'expérience sur le précédent SDVE, la conduite des actions, la mise en place d'une gouvernance pour le suivi des actions et le bilan en fin de période. Cette première phase a permis de proposer un premier plan de construction ainsi que des thématiques à aborder lors des concertations publiques.
- De janvier à mi-avril 2023, des rencontres et visites sur les campus : 13 concertations ouvertes à toute la communauté, sur tous les sites de l'université ainsi qu'à destination des étudiants inscrits en Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) ont été proposées. À l'occasion de ces concertations publiques, la communauté universitaire dans son ensemble a contribué grâce à la participation d'étudiantes et d'étudiants, élus ou non dans des instances universitaires, de membres du personnel (enseignement, recherche, administration, direction de composante…), ainsi que des associations étudiantes. Les discussions lors de ces rencontres, riches, ont permis d'identifier des thématiques prioritaires ainsi que des freins à la mise en œuvre des actions souhaitées par la communauté dans son ensemble.
- À la suite de ces concertations publiques, un séminaire de travail a été organisé. Sur la base des éléments qui ont été exprimés lors de la première phase, les composantes (personnels de direction élus et administratifs, responsables pédagogiques, élus étudiants, personnels de scolarité) et les services ont participé le 14 avril 2023 à ce séminaire d'une journée animé par les équipes du Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU) avec la collaboration de la Délégation de l'appui au pilotage et de l'amélioration continue (DAPAC) pour permettre une appropriation des différents aspects de la vie étudiante et proposer des actions sur 5 thématiques (loisirs, élargir ses horizons, vie pratique, gestion du temps et communication). Les conclusions des ateliers de travail de ce séminaire ont permis de proposer les mesures et actions qui composent pour grande partie le SDVE.
- Pour compléter la réflexion issue de ces temps et pour coordonner le SDVE avec les actions proposées dans le cadre du projet d'établissement, un séminaire de direction a permis, le 9 mai, d'enrichir les propositions d'actions qui composeront les mesures proposées.
- Parallèlement, des rencontres bilatérales avec des partenaires ont été organisées. C'est ainsi que nous avons pu échanger avec : la commune d'Ifs (territoire du campus 3 de la communauté urbaine caennaise), la communauté d'agglomération de Lisieux, la communauté d'agglomération de Vire-Normandie, la communauté d'agglomération de Saint Lô, et au cours de l'été, la région Normandie, la ville de Caen ainsi que le CROUS Normandie. Ces rencontres permettent d'articuler les actions avec les compétences de ces collectivités et leurs propres schémas locaux d'enseignement supérieur.
- Dans les domaines culturels et sportifs, les actions proposées ont été particulièrement nombreuses. La communauté a été une nouvelle fois interrogée via un outil collaboratif début juin afin de les prioriser. C'est plus de 1000 réponses qui ont été apportées sur une enquête réalisée entre le 10 et le 18 juin.

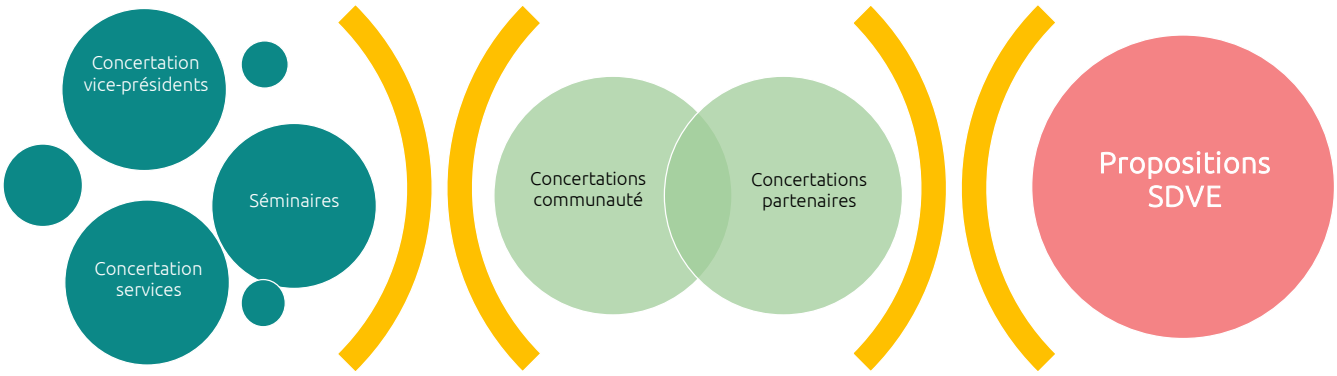

CONCERTATIONS CIBLÉES | RENCONTRES OUVERTES | SOUMISSION INSTANCES

C'est à l'issue de l'ensemble de ces temps, que nous avons pu aboutir à un schéma directeur de la vie étudiante qui s'articule en 2 axes, comportant respectivement 8 et 4 mesures, chacune d'entre elles pouvant inclure de deux à quatre actions.

Les actions identifiées reposeront chacune sur plusieurs services et acteurs afin de répartir la charge et l'engagement de chacun tout au long de la période.

La finalité du schéma directeur de l'université de Caen Normandie est de définir une politique globale de vie étudiante sur la période 2023 – 2027. Il concerne tous les étudiants sur tous les campus de l'université (Campus 1, 2, 3, 4, 5, 6, Alençon, Cherbourg, Lisieux, Saint-Lô, Vire). Même si l'offre ne peut être la même sur tous les sites géographiques de l'université, la démarche menée vise à proposer des actions qui permettent à chaque étudiant de vivre cette période d'études de la façon la plus épanouie possible. Chaque étudiant, quel que soit son statut, son parcours, son engagement, sa situation doit pouvoir trouver en notre université une vie étudiante riche et variée, véritable levier de sa réussite.

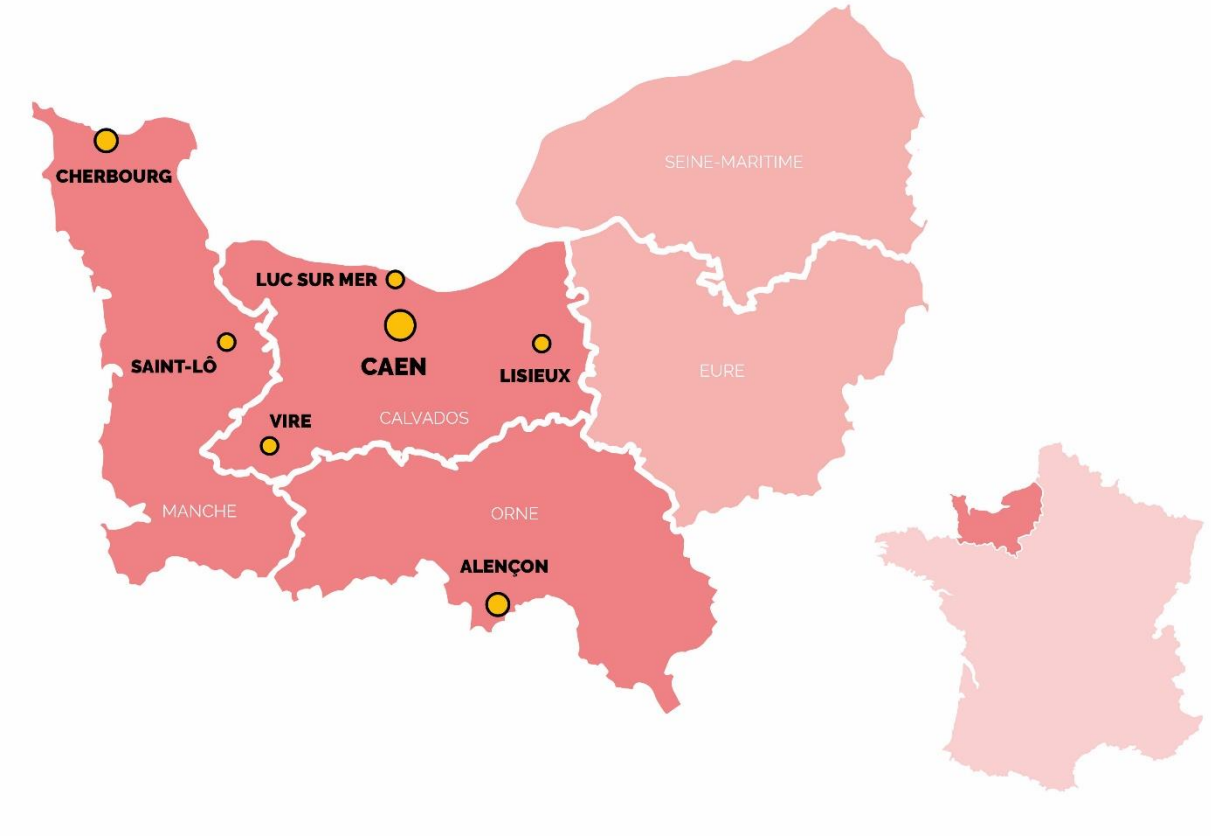

L'ensemble de ces contributions ont abouti au schéma directeur décliné en actions présenté en Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) du 28 juin 2023 et en Conseil d'Administration (CA) du 11 juillet 2023.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Le SDVE de l'université de Caen Normandie se veut être un ensemble de propositions non prescriptives, il s'appuie à la fois sur les missions des services de l'université dédiés à la vie étudiante, l'implication des composantes déployant l'offre de formation, ainsi que les coopérations avec ses partenaires (collectivités territoriales), opérateurs de l'État (CROUS Normandie, Agence Régionale de Santé Normandie (ARS)) et tutelles (Rectorat, Comue).

L'établissement s'engage fortement dans l'animation et le pilotage de ce SDVE avec la nomination en juin 2022 d'une directrice générale des services adjointe en appui à la formation et à la vie étudiante et le recrutement en avril 2023 d'une chargée de mission en responsabilité de la création d'un bureau vie étudiante qui sera effectif en septembre 2023.

C'est ainsi que sont proposés les deux axes suivants :

- Axe 1 : un établissement facilitateur du quotidien, qui s'articule autour de 8 mesures visant à informer l'étudiant de ses droits, faciliter la mise en relation avec l'ensemble des opérateurs et services impliqués dans les domaines du logement, de la restauration, de la santé, dans la distribution des espaces autour d'usages multiples et dans la gestion du temps, de l'organisation quotidienne à l'organisation tout au long de l'année, et dans l'accompagnement social.
- Axe 2 : un établissement vecteur d'enrichissement de la vie étudiante, qui met en avant des propositions autour de la vie culturelle, artistique, sportive, permettant aux étudiants de découvrir et pratiquer de nouvelles activités, de s'engager dans la vie associative, de s'ouvrir plus largement à de nouvelles découvertes et cultures grâce à de multiples propositions.

Axe 1 : un établissement facilitateur du quotidien							
Mesure 1	Mesure 2	Mesure 3	Mesure 4	Mesure 5	Mesure 6	Mesure 7	Mesure 8
Aménager les espaces	Favoriser une restauration flexible et accessible	Enrichir l'offre de logement et faciliter sa recherche	Faciliter les déplacements au quotidien	Assurer une meilleure prise en charge de la santé physique et mentale	Améliorer l'accompagnement et la visibilité des associations	Améliorer la compréhension, la visibilité et l'accessibilité des services auprès de la communauté étudiante	Proposer un accompagnement social tout au long du parcours universitaire

Axe 2 : un établissement vecteur d'enrichissement de la vie étudiante			
Mesure 1	Mesure 2	Mesure 3	Mesure 4
Favoriser les mobilités	Favoriser l'engagement étudiant	Découvrir, se rencontrer, pratiquer tout au long de l'année grâce à des propositions variées	Vivre des rencontres et des moments d'échanges sur le temps universitaire, en lien avec les offres (culturelles, sportives, découvertes, ...) du territoire

La mise en œuvre de ce SDVE vise à apporter à tous les étudiants, répartis sur l'ensemble du territoire, un cadre de vie et d'études leur permettant de se concentrer sur leur formation dans un environnement propice à leur réussite. Les mesures de l'axe 1, essentiellement prises en charge par l'établissement, ses composantes et services sont axées sur la simplification des démarches entreprises par les étudiants en parallèle de leur inscription en formation : meilleure information sur l'accès aux droits, aux services, connaissance des structures partenaires, guichet unique.

Les mesures de l'axe 2 sont plus tournées vers un élargissement des activités proposées aux étudiants, ceux-ci seront invités à participer ou à s'engager dans une vie culturelle, sportive, associative riche sans que cela leur soit imposé. En utilisant mieux les multiples canaux de communication, les propositions de l'établissement mais également de ses partenaires seront mieux connues ce qui facilitera leur appropriation par la population étudiante.

Ainsi un étudiant qui est accompagné dans l'ensemble de ses démarches lors de son cursus universitaire, qui s'ouvre à des échanges culturels, qui découvre des activités artistiques, sportives, développera un sentiment d'appartenance envers son établissement. Et, de même, un établissement, qui peut construire un environnement riche et lever les freins à l'accès à l'enseignement supérieur sera plus attractif.

LES LEVIERS

Afin de réaliser les actions et mesures de ce SDVE, de nombreux leviers seront utilisés.

Tout d'abord un travail autour de **l'information** et des multiples canaux de communication sera réalisé. En effet, les échanges réalisés lors des concertations publiques ont mis en évidence la nécessité de diversifier les canaux de communication afin de faire passer l'information auprès de la communauté étudiante pour qu'elle se saisisse au mieux des propositions en lien avec la vie étudiante qui lui sont faites. C'est ainsi que plusieurs actions seront menées :

- Le développement des réseaux de communication internes, afin de mieux diffuser les informations, à la bonne temporalité, auprès des publics concernés.
- Le développement des réseaux de communication externes, afin de s'appuyer sur les offres et évènements des territoires sur lesquels sont implantés les campus mais également pour informer des évènements et activités organisés par l'établissement et ouverts au public extérieur, ce qui participe au rayonnement de l'établissement.
- Le développement des outils et modes de communication.

Autre levier à mobiliser pour permettre à la communauté de se saisir des actions proposées, notamment dans le cadre de l'axe 2, est **la gestion du temps**. Une meilleure information sur les emplois du temps et donc la disponibilité réelle des étudiants leur permettra de s'inscrire plus facilement dans les activités, de même des propositions de calendrier et de séquences sur des temporalités plus courtes, faciliteront l'accès aux propositions qu'elles soient culturelles, artistiques, sportives…

Si certains leviers sont plus opérationnels pour faciliter la mise en œuvre de ce SDVE, il en est un, financier, qui qui sera majeur, la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) qui permet la réalisation financière des actions en faveur de la vie étudiante.

Enfin, autre levier identifié permettant de répondre aux demandes énoncées et de réaliser les actions, **l'aménagement des espaces**, afin de faciliter les transitions entre temps de travail et de détente, l'optimisation des espaces existants pour permette plusieurs usages en fonction de l'heure de la journée sont autant de pistes de travail pour encore une fois, faciliter la mise en œuvre de ce SDVE.

LA GOUVERNANCE

Afin de piloter le SDVE, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance qui pourra à la fois impulser, diriger et faciliter sa mise en œuvre.

Un comité de pilotage, animé par la directrice générale des services adjoints en charge de la formation et de la vie étudiante, sera constitué. Ce comité sera constitué de représentants de l'ensemble de la communauté universitaire, étudiants, représentants des associations étudiantes, vice-présidents étudiants, vice-présidente en charge de la vie étudiante et vice-présidents délégués dont les champs intègrent la vie étudiante, services en appui à la vie étudiante et référents de composante.

Ce comité de pilotage se réunira annuellement à minima pour évaluer la mise en œuvre du SDVE. Lors de la première année, il aura en charge de déterminer les indicateurs et jalons des actions proposées. Par la suite, il sera en charge du suivi et du bilan annuel de ce SDVE. Il sera également un interlocuteur privilégié des partenaires avec qui l'établissement interagit dans le contexte de la vie étudiante.

Vous pourrez trouver ci-après les axes, mesures et actions du SDVE de l'université de Caen Normandie pour la période 2023-2027.

Les axes et mesures ont fait l'objet d'un vote auprès de la Commission de la formation et la vie universitaire (CFVU) et du Conseil d'administration (CA). L'ensemble des actions et sous-actions proposées sont non-prescriptives et émanent des différents temps de concertation. Elles sont amenées à être complétées, à évoluer et à vivre selon les besoins de la communauté étudiante.

Les actions des mesures 3 et 4 de l'axe 2 ont été priorisées selon les retours d'une consultation envoyée à l'ensemble de la communauté universitaire entre le 10 et le 18 juin 2023.

Pour une université où il fait bon vivre !

AXE 1

UN ÉTABLISSEMENT FACILITATEUR DU QUOTIDIEN

MESURE 1.1
AMÉNAGER LES ESPACES

ACTION 1.1.1
S'adapter aux différents besoins de la communauté étudiante au cours de la journée et de l'année.

Les besoins de la communauté étudiante varient en fonction des moments de la journée mais aussi des périodes de l'année. Aussi, en plus des offres déjà existantes, il est nécessaire de penser aménagement intérieur des bâtiments de l'université pour multiplier l'offre d'espaces de travail mais également de détente.

Sous-actions :

- Augmenter le nombre d'espaces de travail.
- Développer des espaces de détente et de co-working au travers des campus notamment par la mise en place de locaux « sieste » et le développement des tiers-lieux.
- Permettre de varier les positions de travail grâce à un mobilier adapté.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Services ou composantes ressources :

- Ensemble des composantes et services accueillant des étudiantes et des étudiants

ACTION 1.1.2
Aménager des espaces extérieurs variés.

Les campus de l'université de Caen Normandie offrent des possibilités de développement d'aménagements d'espaces extérieurs permettant à la communauté étudiante de trouver une offre d'espaces diversifiée.

Sous-actions :

- Installer des jardins ou espaces potagers partagés.
- Planter des arbres fruitiers sur les campus.
- Penser et développer le mobilier et les équipements extérieurs pour favoriser les moments de détente (exemple : tables extérieurs, hamacs, mise à disposition de coussins d'extérieur, jeux…).

Services porteurs :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Mission développement durable · Campus 30

Partenaires externes :

- Syvédac
- Collectivités territoriales
- Associations
- Conservatoire national botanique de Normandie
- Réseau des jardins partagés en Normandie, ...

ACTION 1.1.3
Se repérer et s'approprier l'espace.

L'université de Caen Normandie accueille plus de 33.000 étudiantes et étudiants au sein de treize sites à travers toute la Normandie. L'université propose de mettre en place différents outils afin d'aider la communauté étudiante à se localiser et à s'approprier les espaces.

Sous-actions :

- Améliorer la signalétique sur les campus.
- Généraliser une application type Affluences pour connaître les disponibilités des infrastructures.
- Proposer des courses d'orientation pour découvrir les différents sites de l'Université et de la ville notamment en période de rentrée.
- En fonction des possibilités déjà existantes, favoriser le déploiement d'une application GPS sur les campus.
- Travailler sur l'application Normandie en poche en collaboration avec la Comue pour développer les outils et services à destination des étudiants.

Services porteurs :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS

Partenaires externes :

- Comue Normandie Université
- Associations étudiantes

MESURE 1.2
FAVORISER UNE RESTAURATION FLEXIBLE & ACCESSIBLE

ACTION 1.2.1
Diversifier l'offre de restauration.

La communauté étudiante a exprimé le besoin de trouver des offres de restauration variées à tout moment et sur l'ensemble des lieux d'étude et de détente. L'université peut permettre de développer et enrichir cette offre en complément de celle apportée par le CROUS.

Sous-actions :

- Multiplier les accords locaux avec d'autres établissements lorsque le CROUS n'est pas présent (lycée, collectivités locales, ...).
- S'appuyer sur les associations étudiantes pour développer une offre alternative.
- Offrir une gamme de food trucks sur les différents campus.
- Développer des sites de restauration « libre-service ».

Service porteur :

- Bureau de la vie étudiante · BVE

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction de la commande publique · DCP
- Direction des affaires juridiques et institutionnelles · DAJI

Partenaires externes :

- AMAP / collectivités territoriales / rectorat...
- Associations étudiantes

ACTION 1.2.2
Adapter l'offre aux besoins.

La communauté étudiante a exprimé le besoin de trouver des solutions de restauration à tout moment. En complémentarité de l'offre d'ouverture des structures de restauration (restaurants / cafétérias) proposée par le CROUS, l'université développe encore son partenariat pour permettre aux étudiants de trouver des espaces et offres de restauration à toute heure et facilement, à un prix accessible pour toutes et tous.

Sous-actions :

- Travailler en partenariat avec le CROUS pour permettre de développer des possibilités de réservation de repas.
- Travailler en partenariat avec le CROUS afin que les étudiants puissent avoir toute la journée une offre de restauration, même en dehors des horaires d'ouverture des cafétérias et restaurants du CROUS, notamment par la mise à disposition de plats via des distributeurs automatiques.
- Travailler en partenariat avec le CROUS pour permettre la possibilité d'ouverture de structures de restauration sur toute la journée, notamment via les cafétérias.

Services porteurs :

- Direction générale des services · DGS
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction de la commande publique · DCP

Partenaires externes :

- CROUS
- Collectivités territoriales

ACTION 1.2.3
Permettre à la communauté étudiante de développer des compétences et connaissances autour du « mieux manger ».

L'équilibre alimentaire mais aussi budgétaire sont au cœur des préoccupations quotidiennes de la communauté étudiante. L'université peut s'appuyer sur les compétences internes pour accompagner les étudiants en développant des offres de sensibilisation et la mise en place de moments d'échange et de pratique sur la thématique.

Sous-actions :

- Organiser des rencontres culinaires à thème.
- Proposer des ateliers autour de la cuisine et de l'interculturalité.
- Proposer des actions de sensibilisation autour du goût.
- Créer des lives sur les réseaux sociaux sur le sujet.
- Mettre à disposition des fiches cuisine « facile et pas chère » de saison et local.

Services porteurs :

- Service de santé étudiante · SSE
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Services et composante ressource :

- ESIX Normandie
- Service de santé étudiante · SSE
- Mission développement durable · Campus 30
- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- AMAP
- Lycées hôteliers
- Associations

MESURE 1.3
ENRICHIR L'OFFRE DE LOGEMENT ET FACILITER SA RECHERCHE

ACTION 1.3.1
Faciliter l'accès à une offre de logement plus exhaustive.

Le logement est une préoccupation centrale et facteur de bien être au quotidien de la communauté étudiante, pouvant être à la fois un moteur de réussite mais également un frein. L'université de Caen Normandie propose de travailler avec différents partenaires afin que les étudiants puissent trouver à se loger plus facilement, selon leurs besoins et en toute situation.

Sous-actions :

- Développer des « filières » pour que les étudiants puissent entrer en contact facilement afin de prendre à la suite les logements d'autres étudiants.
- Permettre la recherche de propositions de logements sur des temps courts (stages, mobilités d'été, alternance...).
- Permettre la recherche de propositions de logement en cas d'urgence.
- Faciliter les possibilités d'accueil dans les familles, notamment pour les étudiants internationaux.
- Rechercher les possibilités de mise à disposition et/ou création de logements de grandes tailles pouvant accueillir 6 à 8 étudiants.
- Mettre en place des forums permettant la mise en relation des étudiants avec les acteurs du logement du territoire : bailleurs privés, particuliers, collectivités, colocation intergénérationnelle…

Services porteurs :

- Direction générale des services · DGS
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Services ressources :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Carré international
- Direction des affaires juridiques et institutionnelles · DAJI

Partenaires externes :

- CROUS
- Normandie Université
- Région Normandie
- Collectivités locales
- Associations (Afev, Lien...)

ACTION 1.3.2

Faciliter la recherche de mobiliers et petits matériels pour aménager son logement.

La recherche des logements disponibles peut présenter de réelles difficultés pour les étudiants, notamment primo-arrivants. La recherche de son ameublement également. L'université de Caen Normandie propose des outils afin que la communauté étudiante puisse trouver du mobilier et des équipements à des prix abordables.

Sous-actions :

- Développer une banque aux meubles et aux équipements entre étudiants.
- Permettre aux étudiants de se retrouver sur des lieux pour pouvoir échanger, demander, trouver du mobilier et des équipements : associations, tiers-lieux, épiceries solidaires...
- Proposer une journée du mobilier et de l'équipement d'occasion.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM
- Mission développement durable · Campus 30

Service ressource :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Partenaires externes :

- CROUS
- Normandie Université
- Région Normandie
- Associations (Afev, Lien...)
- Collectivités territoriales

MESURE 1.4
FACILITER LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

ACTION 1.4.1
Favoriser les mobilités douces.

L'université de Caen Normandie s'inscrit pleinement dans une démarche éco-responsable. Le dépôt d'une demande de label au titre de campus 30 en est l'illustration. Dans ce cadre, l'université se propose d'accompagner le développement de propositions visant à permettre l'accès de la communauté étudiante à des solutions de mobilité douce.

Sous-actions :

- Cartographier et rendre visible les voies facilement empruntables à vélo et à pied pour faciliter les mobilités douces entre les campus.
- Développer les stations de réparation de vélo et permettre de se former sur le sujet.
- Faciliter l'acquisition de vélos.
- Mettre à disposition des vélos sur les campus pour favoriser la mobilité douce (prêt).

Service porteur :

- Mission développement durable · Campus 30

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales
- Maisons de la vie associative
- Maison du vélo (Caen)
- Région Normandie

ACTION 1.4.2
Favoriser l'accessibilité aux transports.

Les étudiants ont besoin de se déplacer à tout moment de leur vie : entre leur domicile et leur lieu d'étude, pour aller en stage, retourner au domicile familial, pratiquer une activité sportive et de loisirs ... L'université de Caen Normandie s'engage pour leur permettre de bénéficier de possibilités de déplacement à des coûts réduits et leur facilitant la vie.

Sous-actions :

- Travailler avec les collectivités locales afin de mettre en adéquation les horaires des étudiants (cours, activités) et ceux des transports en commun proposés.
- Développer tous les partenariats permettant de faciliter les trajets entre campus et territoires.
- Mettre en place une application permettant de développer le co-voiturage.

Services porteurs :

- Direction générale des services · DGS
- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Mission développement durable · Campus 30

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction du système d'information · DSI

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales

MESURE 1.5
ASSURER UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

ACTION 1.5.1
Faciliter et enrichir l'offre d'accès aux professionnels de santé.

Afin d'assurer une meilleure prise en charge de la santé physique et mentale sur ses campus, l'université de Caen Normandie propose d'enrichir l'offre de consultations disponibles auprès des professionnels de santé.

Sous-actions :

- Développer un réseau de professionnels de santé (spécialistes, CHU…) via le futur centre de santé.
- Développer les étudiants relais-santé afin d'assurer une meilleure orientation vers les professionnels de santé et une meilleure information des dispositifs existants.
- Développer un système de téléconsultations médicales.

Service porteur :

- Service de santé étudiante · SSE

Service ressource :

- Bureau de la vie étudiante · BVE

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales
- CPAM

ACTION 1.5.2
Sensibiliser et faire de la prévention.

Afin d'offrir un cadre propice au bien-être physique et mental des étudiants, l'université de Caen Normandie propose de favoriser les actions de prévention et de multiplier les propositions permettant à la communauté étudiante d'y participer.

Sous-actions :

- Généraliser les semaines bien être.
- Favoriser le sport, la méditation, la marche et autres pratiques douces.
- Développer les actions de prévention lors des différents forums et événements organisés au sein de l'établissement.
- Délocaliser ces moments de prévention et les dupliquer sur les sites distants.
- Proposer des groupes de parole entre étudiants animés par des professionnels de santé.

Services porteurs :

- Service de santé étudiante · SSE
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Service ressource :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Mission développement durable · Campus 30

Partenaires externes :

- Associations
- CPAM
- MGEN

MESURE 1.6
AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT ET LA VISIBILITÉ DES ASSOCIATIONS

ACTION 1.6.1
Soutenir les associations au quotidien.

L'université de Caen Normandie dispose d'un tissu associatif riche sur l'ensemble de ses campus et sur une pluralité de thématiques. Acteurs indispensables de la vie étudiante, l'université propose de les accompagner dans leurs démarches et leurs projets.

Sous-actions :

- Accompagner au montage de projets CVEC.
- Créer un guide « ressources » pour les associations étudiantes, sur différents champs (juridique, manifestations festives, VSS, DDRS, ...).
- En fonction de leur besoin, accompagner, à leur demande, les associations tout au long de leur vie : création, passation lors du renouvellement des bureaux, formations, aménagement des locaux...
- Faciliter le prêt de salles de l'université pour les évènements associatifs.
- Proposer des dispositifs pour assurer la sécurité des locaux associatifs (ex : coffre-fort).

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction de la prévention · DP

Service ressource :

- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- CEMEA
- Préfecture

ACTION 1.6.2
Assurer une meilleure visibilité des associations auprès de la communauté étudiante et des services.

L'université propose de fournir aux associations étudiantes des outils afin de leur assurer une meilleure visibilité, auprès de la communauté étudiante et des services.

Sous-actions :

- Créer un annuaire des associations par thématique et par localisation.
- Faire des présentations des associations sous un format de type « 1 jour/1 partenaire » sur les réseaux sociaux de l'université.
- Mettre en place une cafétéria associative et/ou des lieux d'échanges pour permettre les rencontres entre associations.
- Favoriser les liens entre associations et collectivités notamment à travers la proposition de forums et d'évènements thématiques (forums des associations, carnaval étudiant...).
- Améliorer la visibilité des locaux associatifs via la signalétique des campus.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM

Service ressource :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales

ACTION 1.6.3

Soutenir et favoriser l'engagement associatif.

Afin de permettre à la communauté étudiante de participer à la vie associative, l'université propose diverses solutions.

Sous-actions :

- Banaliser ½ journée pour permettre de participer aux manifestations telles que le village des associations lors de campus en fête.
- Faciliter la participation des associations étudiantes aux journées de pré-rentrées.
- Faciliter l'organisation des emplois du temps afin de permettre de concilier engagement association et formation.

Service porteur :

- Direction générale des services · DGS

Service ressource :

- Direction de la communication · DIRCOM

MESURE 1.7
AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION, LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

ACTION 1.7.1
Favoriser la compréhension des services, leur rôle et leur fonctionnement auprès de la communauté étudiante.

Avec ses 2700 personnels et ses nombreux services, l'université de Caen Normandie est une institution riche mais qui peut également apparaître complexe et difficilement accessible pour ses étudiantes et étudiants. La communauté étudiante a ainsi fait remonter le besoin de pouvoir mieux comprendre l'environnement institutionnel dans lequel elle évolue. Pour cela, l'université propose la mise en place de divers outils afin de faciliter la connaissance de ses services.

Sous actions :

- Mettre en place des témoignages de personnels des services et des exemples de cas concrets du travail au quotidien.
- Élaborer un diaporama des services à l'étudiant, accessible dans chaque composante.
- Proposer une « galerie des services » combinant description des fonctions et trombinoscope pour permettre de mieux connaître ses interlocutrices et interlocuteurs.
- Présenter les services et leur fonctionnement sur les réseaux sociaux sous un format court et visuel.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM

Services ressources :

- Les services de l'établissement

ACTION 1.7.2
Améliorer l'accessibilité des services auprès de la communauté étudiante.

La communauté étudiante a fait remonter le besoin de pouvoir avoir accès plus facilement aux services afin de pouvoir profiter pleinement de ces diverses ressources.

Sous-actions :

- Offrir la possibilité de consulter les services en distanciel (chat, rendez-vous en visio...).
- Proposer des permanences de services sur chaque campus pendant le temps universitaire.
- Former les personnels aux langues étrangères.
- Proposer des guides bilingues.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Carré international

Services ou composantes ressources :

- Direction de la Communication · DIRCOM
- Tous les services et composantes

ACTION 1.7.3
Proposer des outils aux services afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration continue du service rendu.

Les composantes et services de l'établissement s'inscrivent dans une démarche d'évolution permanente pour s'adapter au changement de besoins de la communauté étudiante dans un cadre réglementaire également en évolution. Dans cette dynamique de progression, l'université de Caen Normandie propose des outils favorisant la mise en place d'une démarche qualité participative et dynamique.

Sous-actions :

- Proposer des enquêtes de satisfaction régulièrement auprès des étudiants et des personnels.
- Mettre en place un réseau de référents vie étudiante. Au sein des composantes, les personnes volontaires pourront ainsi faire le lien (informations, ...) entre la communauté étudiante et les services du champ pour faciliter et diffuser les informations.
- Aménager des locaux pour accueillir le Bureau de la vie étudiante au sein duquel des étudiants relais auront pour mission d'accompagner, sur les aspects administratifs mais également sur la vie Étudiante, la communauté étudiante et de l'orienter vers les services concernés.

Service porteur :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Délégation de l'appui au pilotage et de l'amélioration continue · DAPAC

Services ressources :

- Direction de la Communication · DIRCOM
- Direction du Système d'Information · DSI
- Direction du Patrimoine et de la Logistique · DPL

Partenaires externes :

- Collectivités locales

MESURE 1.8
PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL TOUT AU LONG DU PARCOURS UNIVERSITAIRE

ACTION 1.8.1
Proposer une offre complémentaire d'aides financières.

Malgré une pluralité de dispositifs existants, la communauté étudiante est de plus en plus touchée par les questions de précarité. Afin d'y remédier, l'université de Caen Normandie propose de développer de nouvelles propositions d'aides financières, complémentaires à celles déjà existantes.

Sous-actions :

- Mettre en place une commission sociale afin d'attribuer aux étudiants des aides financières complémentaires à celles déjà existantes.
- Développer les typologies d'aides pouvant ouvrir droit à des aides financières complémentaires aux dispositifs pré existants (Exemples : aides complémentaires pour les départs en mobilité, aides visant à lutter contre la précarité numérique, mise en place de tarifs gratuits au SUAPS, ...).
- Promouvoir les emplois étudiants pouvant être proposés par l'université, notamment sur les sites distants.

Services porteurs :

- Direction des études et de la vie étudiante · DEVE
- Service de santé étudiante · SSE
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Services ou composantes ressources :

- Carré international
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS
- Direction des finances et du budget · DFB

Partenaires externes :

- CROUS

ACTION 1.8.2
Améliorer la visibilité et l'accessibilité aux aides financières existantes.

L'université de Caen Normandie se mobilise pour faciliter la visibilité et l'accès aux aides financières destinées aux étudiantes et étudiants.

Sous-actions :

- Développer la lisibilité de l'ensemble des aides financières existantes notamment par l'affichage sur les vecteurs de communication de l'université des dispositifs existants tels que les bourses sur critères sociaux, ASA, ASAP, Erasmus +, (réseaux sociaux, site internet, ...)
- Valoriser et communiquer sur les offres d'emplois étudiants proposés par l'établissement.
- Généraliser les permanences des assistants sociaux de l'établissement sur les différents campus.
- Faciliter la présentation des différents dispositifs d'aides existants sur les territoires.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM
- Service de santé étudiante · SSE

Services ou composantes ressources :

- Direction des ressources humaines · DRH

Partenaires externes :

- CROUS
- CAF
- Collectivités territoriales

ACTION 1.8.3
Favoriser la mise en place de dispositifs sociaux et solidaires.

L'établissement propose d'accompagner la mise en place de dispositifs solidaires à travers ses différents sites.

Sous-actions :

- Favoriser l'émergence des épiceries solidaires sur les campus et accompagner leur développement.
- Développer des tiers-lieux sur chaque site, vecteurs de sociabilité et de lutte contre l'isolement.
- Développer les dispositifs visant à lutter contre la précarité menstruelle.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Service ressource :

- Service de santé étudiante · SSE

Partenaires externes :

- CROUS
- CAF
- Collectivités territoriales
- Tissu associatif social et solidaire

UNIVERSITE
AMPHI 500
I.U.T.
AMPHITHÉÂTRE
PIERRE URIENTRE

AXE 2

UN ÉTABLISSEMENT VECTEUR D'ENRICHISSEMENT DE LA VIE ÉTUDIANTE

MESURE 2.1
FAVORISER LES MOBILITÉS

ACTION 2.1.1
Accroître la visibilité des dispositifs existants.

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie expriment l'envie et le besoin d'élargir leurs horizons en ayant accès à une plus grande mobilité, qu'elle soit à l'international mais également pour des stages.

En complément des aides financières pouvant être attribuées par la commission sociale, l'université propose un certain nombre de mesures permettant à la communauté étudiante de trouver des offres qui correspondent à ses besoins.

Sous-actions :

- Mettre en place des café/stage permettant aux étudiants de rencontrer des entreprises pouvant les accueillir.
- Améliorer la connaissance des lieux de stage ou de mobilité possibles en communiquant notamment sur les lieux d'accueil possibles par typologie de formation.
- Imaginer des formes de retours d'expériences pour valoriser les mobilités.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Espace orientation insertion · EOI
- Carré international

Services ou composantes ressources :

- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- Bureau informations jeunes · BIJ
- Agence Régionale d'Orientation et des Métiers · AROM

ACTION 2.1.2
Favoriser les départs.

En complément des aides financières pouvant être attribuées par la commission sociale, l'université de Caen Normandie met en œuvre un certain nombre de dispositifs permettant à la communauté étudiante d'anticiper, de préparer et de faciliter ses départs.

Sous-actions :

- Valoriser et permettre l'accès aux cours de langues spécifiques proposés par le Carré international et permettant une intégration plus facile dans le pays d'accueil.
- Mettre en place un espace dédié dans l'ENT permettant aux étudiants de poser leurs questions liées à la mobilité (chat, FAQ, ...).
- Rassurer, accompagner en permettant des départs à plusieurs.
- Favoriser les démarches en ligne évitant de trop nombreux déplacements entre domicile, lieu de mobilité et lieu d'étude.
- Faciliter la recherche de lieux de stockage des affaires personnelles pendant la mobilité.
- Accompagner les étudiants sur l'ensemble des démarches administratives.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Carré international
- Direction des études et de la vie étudiante · DEVE

Services ou composantes ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

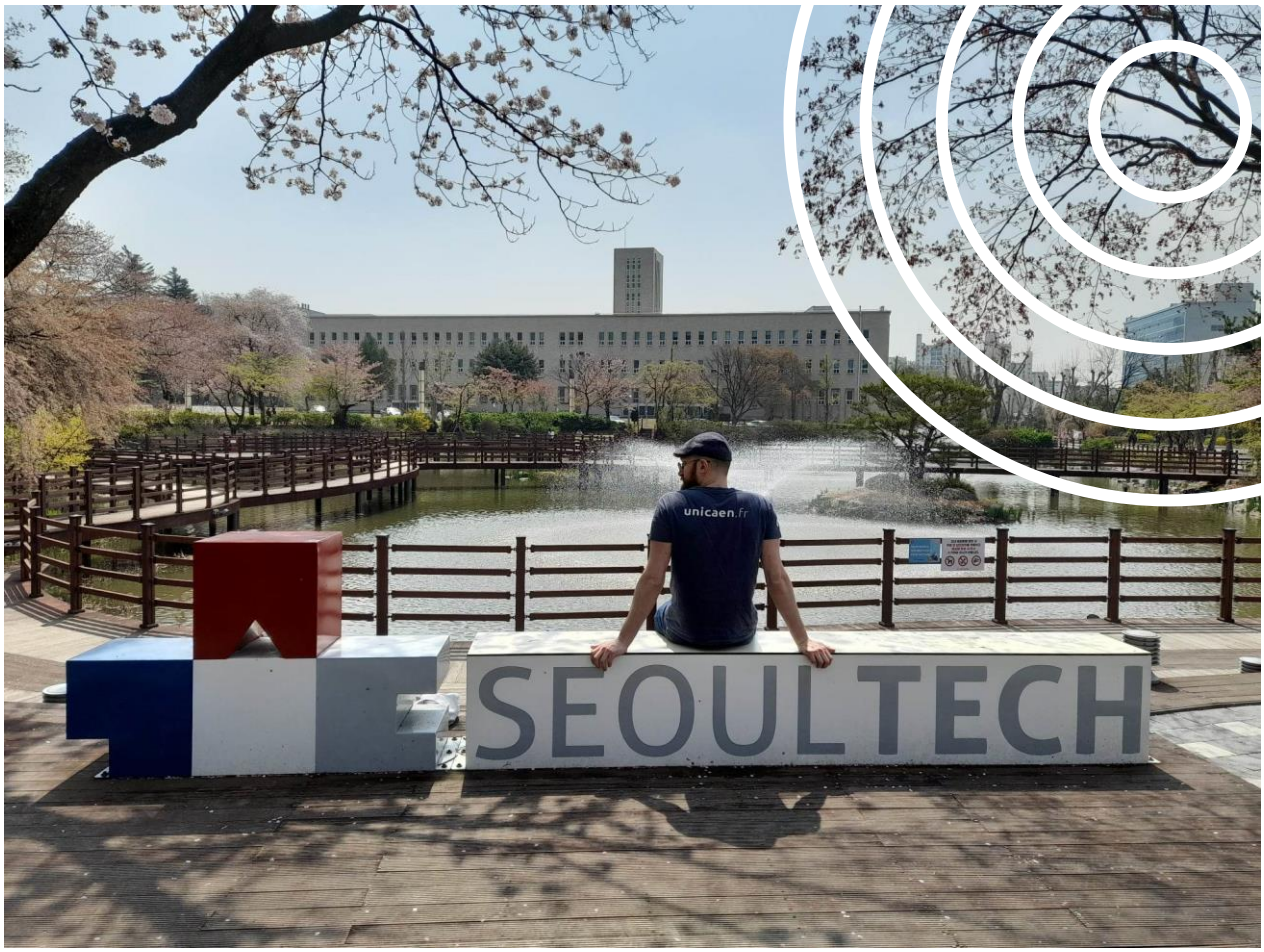

ACTION 2.1.3
Assurer un suivi renforcé des étudiantes et étudiants pendant et après la mobilité.

Certains membres de la communauté étudiante manifestent leur appréhension quant à l'idée de partir en mobilité et certains expriment la crainte d'être isolé ou de faire un mauvais choix d'affectation. Dans ce cadre l'université de Caen Normandie propose un certain nombre de dispositifs.

Sous-actions :

- Créer un réseau de personnes référentes pour le soutien des étudiants aux départs.
- Garantir le maintien de l'accès aux différents services de l'université pendant la mobilité.
- Mettre en place des « journaux de bord » d'étudiants en mobilité en favorisant les témoignages, les conseils.
- Développer les témoignages des étudiants en retours de stage ou de mobilité.

Services porteurs :

- Composantes
- Espace orientation insertion · EOI
- Carré international
- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- Bureau informations jeunes · BIJ

MESURE 2.2
FAVORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

ACTION 2.2.1
Proposer un accompagnement à l'engagement étudiant.

Par l'expérience, l'engagement étudiant permet d'acquérir des compétences, connaissances et aptitudes dans des cadres autres que ceux des cursus habituels de formation.

L'université de Caen Normandie propose à sa communauté étudiante de l'accompagner afin qu'elle puisse elle aussi se saisir de cette opportunité d'épanouissement personnel et valoriser les compétences ainsi acquises hors formation.

Sous-actions :

- Proposer un accompagnement au montage de projets CVEC.
- Faire des appels à projets locaux sur des projets d'engagement (prix, bourses, actions de communication, accès à certains locaux et services…).
- Proposer systématiquement un entretien individuel pour les étudiants « engagés » afin de les aider à valoriser les compétences acquises pendant leur engagement.
- Proposer des formations à l'utilisation de « LinkedIn » ou autre réseaux sociaux professionnels.

Services porteurs :

- Bureau Vie Étudiante (BVE)
- Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE)
- Espace Orientation Insertion (EOI)

Partenaires externes :

- CROUS
- CAF
- Collectivités territoriales
- Tissu associatif social et solidaire

ACTION 2.2.2
Reconnaître et valoriser l'engagement étudiant.

Depuis 2017, la validation des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de l'engagement volontaire est une obligation des établissements d'enseignement supérieur.

Grâce à la mise en place de divers dispositifs, l'université de Caen Normandie reconnaît l'engagement étudiant au sein et hors de l'établissement.

Sous-actions :

- Faire un état des lieux de la mise en place de l'UE « engagement étudiant » dans les différentes maquettes.
- Accompagner les étudiants engagés dans la constitution du dossier vis-à-vis de l'engagement étudiant.
- Valoriser l'engagement étudiant dans le cadre d'une certification universitaire (module court).
- Reconnaître l'engagement étudiant à travers une UE supplémentaire pour acquis d'expérience et permettre ainsi l'acquisition de crédits ECTS.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Direction des études et de la vie étudiante · DEVE

Partenaires externes :

- Normandie Université
- Collectivités territoriales
- Institut de l'engagement

MESURE 2.3
DÉCOUVRIR, SE RENCONTRER, PRATIQUER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE GRÂCE À DES PROPOSITIONS VARIÉES

ACTION 2.3.1
Soutenir et enrichir l'offre d'activités et d'évènements culturels.

A la fois vecteur de sociabilité et d'enrichissement personnel, la culture est un outil formidable pour promouvoir le vivre ensemble et le bien être au quotidien. Consciente de son importance et de la place inhérente qu'elle occupe dans la réussite étudiante, l'université de Caen Normandie souhaite soutenir et diversifier l'offre existante, notamment en développant sa visibilité et son accessibilité à travers les différents campus.

Sous-actions :

- Mettre en place une carte culture permettant l'accès à des spectacles ou évènements à tarifs préférentiels.
- Développer les projections en plein air sur les campus.
- Mettre en place une newsletter culture.
- Proposer un catalogue des pratiques artistiques sur les campus.
- Faire tourner les expositions et évènements sur l'ensemble des sites, notamment le village des sciences.
- Développer les lieux d'exposition pour les créations individuelles et collectives.
- Installer un studio d'enregistrement pour livres sonores à destination des étudiants présentant une déficience visuelle.
- Proposer des scènes ouvertes.
- Installer une boite à musique sur les campus afin de favoriser la découverte et la pratique musicale.
- Installer un studio d'enregistrement.
- Offrir la possibilité de créer des fresques lors de temps de libre expression ou avec thématiques.

Services porteurs :

- Service universitaire de l'action culturelle · SUAC
- Bureau de la vie étudiante · BVE

Services ou composantes ressources :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Partenaires externes :

- Partenaires culturels du territoire (ESAM, Nordik Impact...)

ACTION 2.3.2
Soutenir et enrichir l'offre d'activités et d'évènements sportifs.

Outre ses bienfaits sur le plan physique et mental, le sport est également un facteur d'enrichissement personnel et un vecteur de sociabilité important. Conscient de son importance dans le bien-être de la communauté étudiante, l'université de Caen Normandie propose de diversifier et soutenir les propositions sportives, notamment en développant leur accessibilité et leur visibilité à travers les différents campus.

Sous-actions :

- Développer ou adapter une application de type Affluences pour connaître les disponibilités des infrastructures sportives ainsi que pour trouver une équipe sportive/des partenaires sportifs.
- Proposer des séances d'initiation pour des activités sportives supplémentaires pendant l'année universitaire.
- Développer les propositions de parcours santé sur les campus.
- Organiser des bourses aux matériels sportifs.
- Permettre l'achat de petits matériels sportifs par les différentes composantes et services.
- Développer les propositions liées à l'e-sport.

Services porteurs :

- Bureau de la vie étudiante · BVE
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS

Services ou composantes ressources

- Direction de la communication · DIRCOM
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction du système d'information · DSI
- Mission développement durable · Campus 30

Partenaires externes

- Comue Normandie Université
- Collectivités territoriales

MESURE 2.4
VIVRE DES RENCONTRES ET DES MOMENTS D'ÉCHANGES SUR LE TEMPS UNIVERSITAIRE, EN LIEN AVEC LES OFFRES DU TERRITOIRE
(CULTURELLES, SPORTIVES, DÉCOUVERTES, ...)

ACTION 2.4.1
Proposer des temps forts d'échanges et de cohésion au sein de l'établissement.

Le sentiment d'appartenance peut être un élément clé de la réussite étudiante. L'université de Caen Normandie souhaite développer ce sentiment d'appartenance en offrant à la communauté étudiante l'occasion de se retrouver au cours de temps conviviaux favorisant les échanges et la cohésion.

Sous-actions :

- Organiser des temps conviviaux collectifs (pique-niques, apéritifs des régions…).
- Proposer des challenges sportifs, culturels entre composantes.
- Multiplier les propositions d'Olympiades et les journées « sport-campus » sur les différents sites de l'établissement.
- Organiser des soirées festives sur les sites universitaires.
- Instaurer des « Conseils de vie de campus ». Ces conseils permettraient de prendre conscience de l'offre existante au sein de l'université mais également de faire remonter les besoins de la communauté étudiante.
- Organiser des week-ends thématiques tout au long de l'année.
- Proposer des temps de découverte par des moments « Tous à l'eau » ou autres thématiques.

Service porteur :

- Bureau de la vie étudiante · BVE

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales

ACTION 2.4.2
Favoriser la découverte et la participation de la communauté étudiante aux propositions culturelles et sportives du territoire.

L'université de Caen Normandie s'inscrit dans un territoire à la vie culturelle et sportive riche, présentant de nombreuses opportunités de rencontres et d'évènements. Afin de permettre à la communauté étudiante de mieux appréhender et s'enrichir de toutes ces possibilités, l'établissement propose de renforcer les dispositifs favorisant son ancrage territorial.

Sous-actions :

- Développer les partenariats avec les festivals de la Région.
- Proposer des évènements sur les campus liés au calendrier des collectivités (ex : Nuit de l'eau, Nordik impakt, millénaire de la ville de Caen, fête de la musique…).
- Multiplier les partenariats avec les professionnels des arts et des médias pour accroître et développer les offres communes.
- Transmettre les évènements sportifs (territoriaux, nationaux et internationaux) sur certains écrans dynamiques.
- Organiser la découverte de certains sites en Normandie en organisant des déambulations cyclistes.
- Développer la visibilité de l'Université lors des évènements régionaux.
- Valoriser les publics internationaux lors des journées festives.

Service porteur :

- Bureau de la vie étudiante · BVE

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales
- Associations
- Lieux de culture

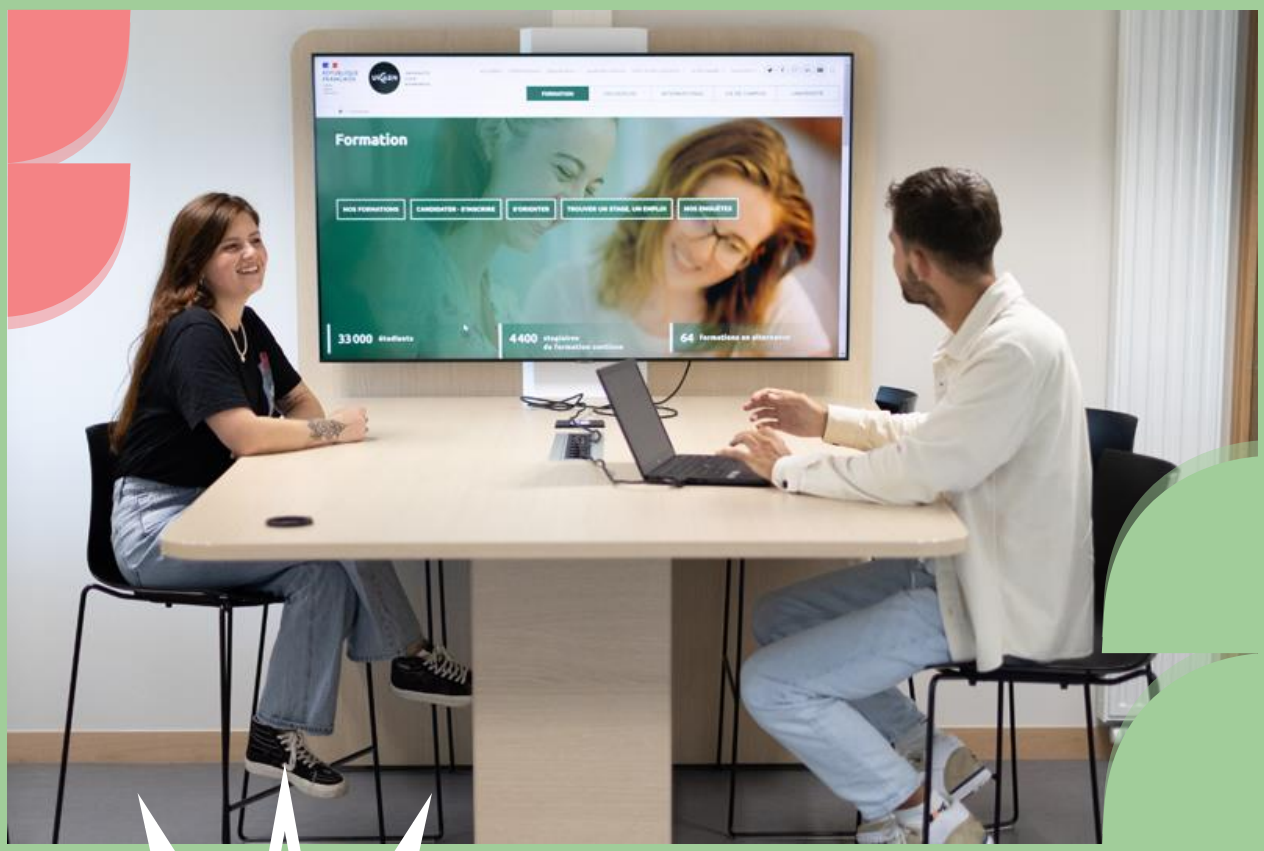
Formation
33 000
4 400
64

LEVIERS À DISPOSITION

LEVIER 1
L'INFORMATION

ACTION L1.1
Développer les réseaux internes.

Au fur et à mesure des différentes concertations menées dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante de l'établissement, il est apparu qu'il fallait travailler dans l'objectif d'accroître la lisibilité de l'ensemble des actions menées pour accompagner la réussite étudiante et permettre à l'ensemble de la communauté étudiante d'enrichir ses connaissances et compétences.

Dans ce cadre, l'université de Caen Normandie propose un certain nombre d'actions ayant pour vocation de développer la diffusion des informations en interne.

Sous-actions :

- Mettre en place un « guichet unique » Bureau de la vie étudiante sur l'ensemble des campus pour favoriser l'accès à l'information (administrative, loisirs, ...)
- Mettre en place un réseau de référents vie étudiante au sein de chaque composante
- Informer l'ensemble de la communauté et notamment les enseignants des offres de services dédiées à la vie étudiante
- En fonction des sujets, cibler une communication orale par les enseignants au sein des amphis
- Mettre en place des étudiants relais par promotion afin de diffuser les informations des événements et des dispositifs institutionnels
- Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement, être fier de son université

ACTION L1.2
Développer les réseaux externes.

L'université de Caen Normandie est une université ancrée sur un territoire et dans le temps. La qualité de ses formations et de sa recherche est reconnue. Afin de développer encore son rayonnement et permettre à la communauté étudiante de bénéficier de la variété de compétences des étudiants qui ont été formés au sein de l'université, des actions visant à accroître la connaissance de ces acteurs sont mises en place.

Sous-actions :

- Développer un réseau des *alumnis*
- Mettre en place des questionnaires auprès des anciennes et anciens étudiants de l'université

ACTION L1.3
Développer des outils et modes de communication.

Chaque institution et établissement est à la recherche des meilleurs moyens possibles pour diffuser les informations. C'est aussi une préoccupation constante de l'université de Caen Normandie qui met en place un certain nombre d'actions pour améliorer encore la circulation des informations.

Sous-actions :

- Développer les visios / webconférence permettant d'avoir accès aux services
- Transformer plus souvent les écrits en tutos et vidéos en ligne pour accompagner les étudiants dans leur vie universitaire (comment s'inscrire, comment fonctionne une association étudiante, ...)
- Trouver l'outil numérique le plus pertinent pour permettre l'accès à toutes et à tous aux événements organisés : calendrier zimbra dédié, brique de Normandie en poche, *time tree* ... Et ce en fonction des thématiques, lieux et dates
- Varier les vecteurs de communication : écran dynamique, panneaux d'affichage dédiés et mis à jour régulièrement, communication orale, réseaux sociaux, ...
- Instaurer un « tag » ou un code couleur ou un logo en fonction des thématiques sur les messages mails et autres moyens de communication
- Mettre en place une charte du bon usage du numérique

LEVIER 2
LA GESTION DU TEMPS

ACTION L2.1
Permettre la participation à des activités en dehors de la formation.

La question du temps a été soulevée systématiquement lors des différentes consultations mises en place pour l'élaboration du SDVE.

Cette question centrale questionne sur l'organisation du calendrier universitaire et des services que ce soit de façon annuelle mais aussi hebdomadaire. La communauté étudiante souhaite concilier temps de formation et temps hors formation lui permettant ainsi de mener diverses activités (sport, culture, se rencontrer, partager) mais également de prendre soin d'elle (santé, restauration).

Sous-actions :

- Faciliter l'accès aux services en modulant les horaires d'ouverture
- Banaliser des temps permettant la participation à des événements festifs (campus en fête, carnaval étudiant, ...)
- Favoriser dans la mesure du possible les aménagements d'emplois du temps pour permettre l'engagement étudiant
- Penser les événements sur des temps de plus grande disponibilité de la communauté étudiante

ACTION L2.2
Faciliter la gestion du temps pour les étudiants.

La question du temps est centrale et permet à la communauté étudiante d'avoir du temps hors formation.

Il est nécessaire d'accompagner les étudiants sur cette question en leur proposant plusieurs moments d'échange autour du sujet.

Sous-actions :

- Proposer des formations aux étudiants sur la gestion du temps
- Intégrer cette dimension dans les temps de discussions de pairs à pairs afin de favoriser les échanges de pratiques et d'organisation

LEVIER 3
LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

La CVEC est un levier formidable et primordial pour le déploiement de la majorité des actions menées au titre de la vie étudiante.

Comme prévu par la loi ORE, précisée par décret, elle doit permettre de créer, consolider et renforcer différentes actions et services au sein de l'université :

- Pour accéder plus facilement aux soins sur le campus et rénover la politique de prévention
- Pour favoriser l'accompagnement social
- Pour renforcer l'action sociale
- Pour soutenir vos initiatives culturelles et associatives
- Pour développer la pratique sportive sur les campus
- Pour faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur
- Pour améliorer l'accueil des étudiants

Il est important de développer encore les actions de sensibilisation et de communication sur la CVEC afin de faire en sorte que la communauté universitaire s'en empare encore plus.

Les concertations ont permis de présenter directement aux étudiants et personnels cet outil formidable permettant le déploiement et l'intensification des actions à destination de la communauté étudiante.

LEVIER 4
L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES

Afin que la communauté étudiante puisse trouver tout au long de la journée des espaces qui correspondent à son besoin du moment, l'université s'attache à développer les espaces flexibles qui permettent plusieurs usages et ainsi à diversifier et enrichir les typologies d'espaces intérieurs.

De la salle de cours au tiers-lieu, de l'amphithéâtre à la salle de spectacle, de la BU au cocon de sieste, que ce soit sur un même ou sur différents lieux, la communauté étudiante trouve à l'université un ensemble d'espaces qui lui permettent d'être « bien ».

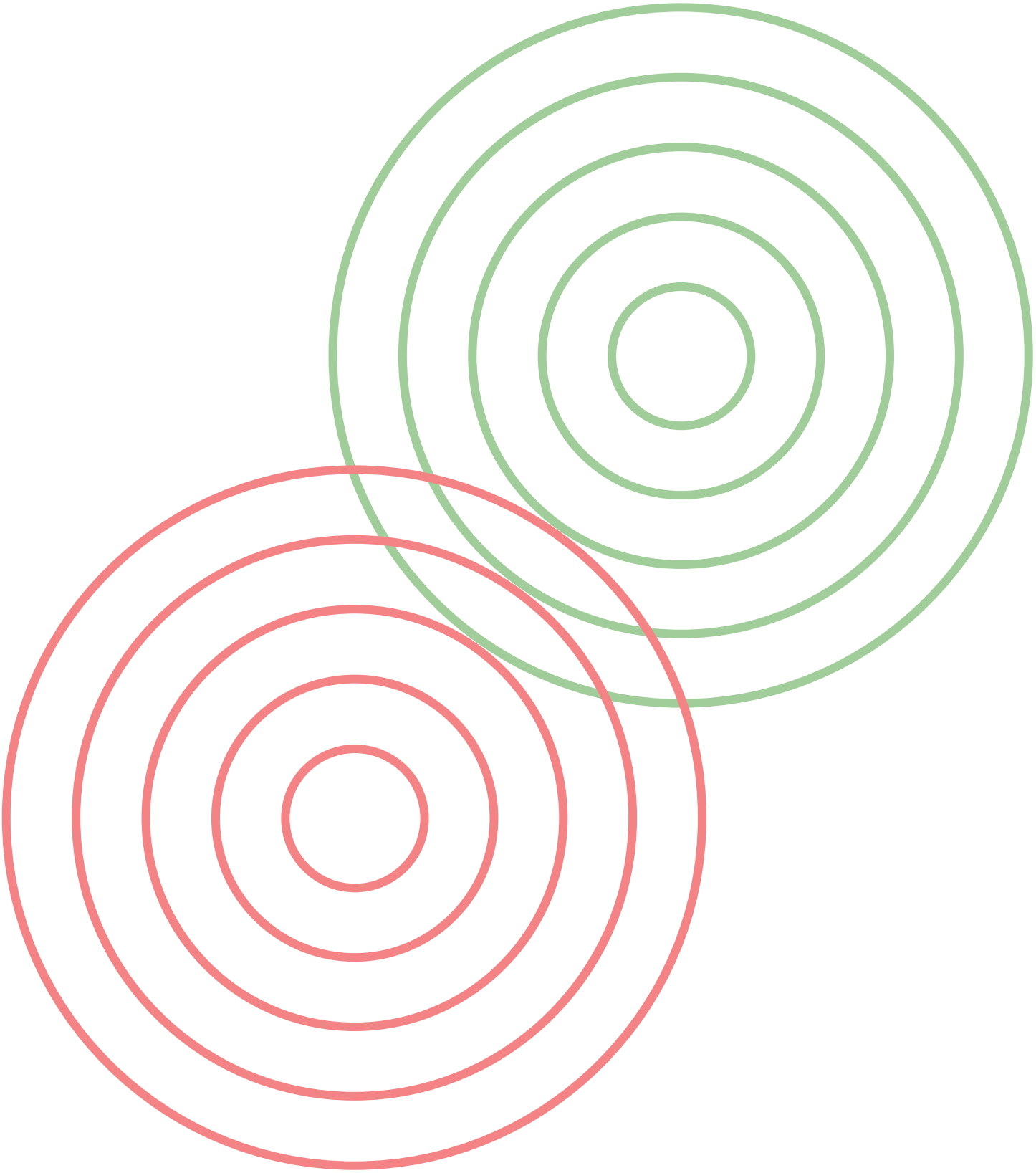

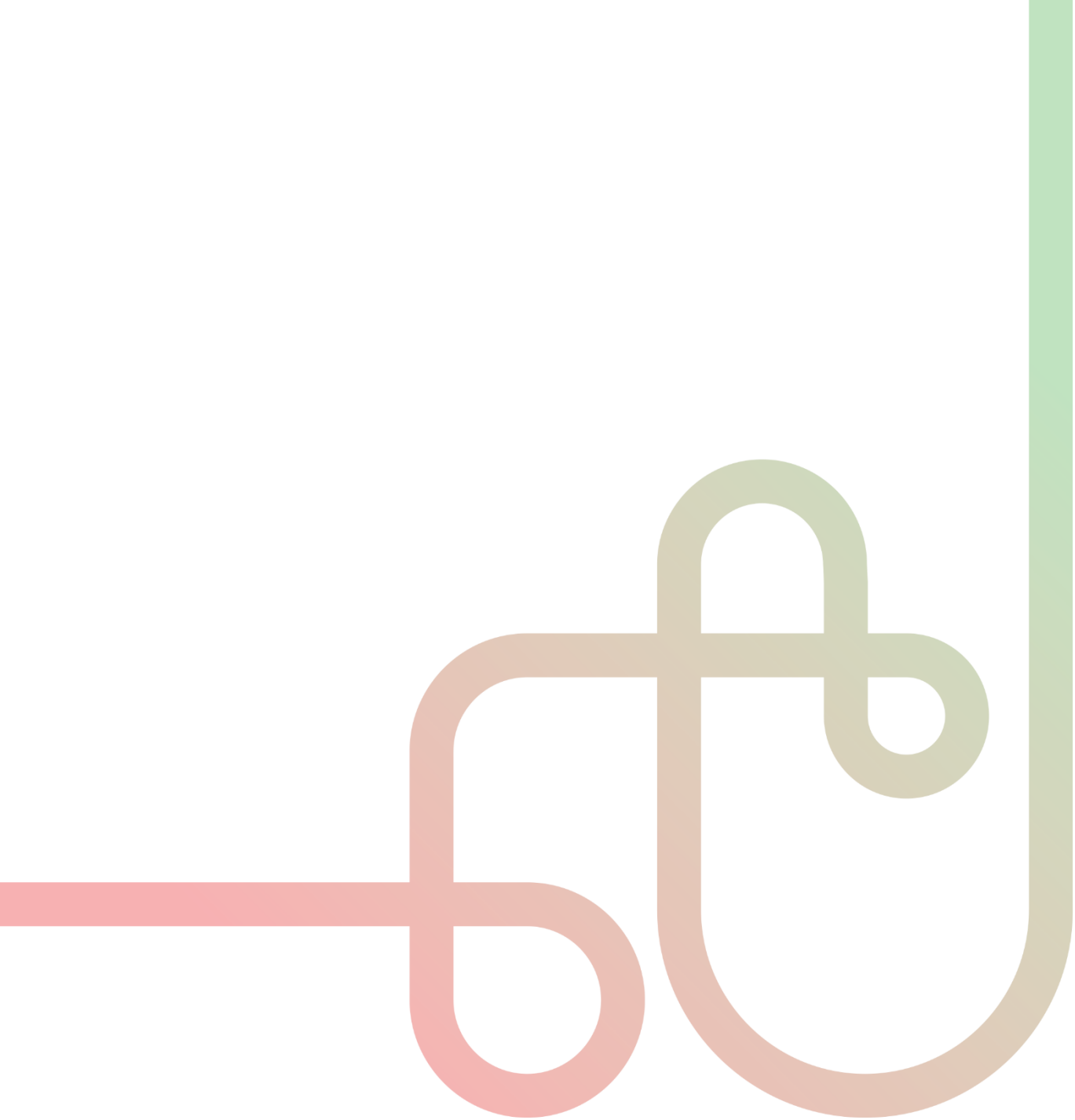

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

WWW . UNICAEN . FR